

Conseil de Quartier de Belleville



Isabelle LHOIR	Monique LE GOFF
Agnès BELLART	Camille COMBEAUD
Corinne AILLIOT (CQ Amandiers)	Jacques DE CASTILLA
Jean-Yves COLLET	Christian BEN TOLILA
Claude GROGNIET	Jérôme GLEIZES (Conseiller de Paris, élu du 20 ^e)
Jacob SLAWNY	Jacques BUISSON



Judith-Ann ROBERTSON	Simone PECONDON-LACROIX
Claire COTINAUD	Jean-Louis BONNEVIE
Setni BARO	

*La prochaine réunion se tiendra le **jeudi 28 janvier à 19h** au Relais de Ménilmontant.*

La réunion s'est tenue au Relais de Ménilmontant le jeudi 17 décembre de 19h à 21h30.

L'ordre du jour proposé était le suivant :

- *Bilan 2015 des actions*
- *Projet 2016*

Martin Weiming Shi, invité à venir s'exprimer devant la commission sur les sujets de sa délégation (artisanat et commerce) s'est excusé de ne pouvoir tenir ses engagements, étant très pris par ses occupations professionnelles.

Jérôme Gleizes, conseiller de Paris, élu du 20^{ème} arrondissement référent du conseil de quartier Belleville a participé à cette réunion. Il a informé la commission sur les décisions prises au Conseil de Paris qui s'est tenu du 14 au 16 décembre, notamment sur les projets du 48 Ramponeau et de la Miroiterie.



Projet résidence étudiant dans la parcelle de « Miroiterie » au 88 rue de Ménilmontant

Lors de la précédente réunion de la commission, les participants s'étaient émus d'apprendre que la Mairie du 20^e allait décider d'un projet sur les parcelles de l'ex-Miroiterie. La commission a écrit à la maire du 20^e pour demander une concertation pour l'aménagement de la surface dédiée à l'activité commerciale en reconnaissant l'importance de la construction de logements étudiants, autre pan du projet.

Le conseil d'arrondissement a validé le projet, sans retenir la nécessité d'une concertation avec les habitants.

Le conseil de quartier de Belleville a soutenu la démarche de la commission pour s'associer aux habitants du secteur et aux conseillers de quartier Amandiers pour demander cette concertation à la ville de Paris avant le conseil parisien du 14 au 16 décembre.

Le conseil de Paris a décidé de lancer une concertation sur les locaux d'activités mais en conservant le dépôt du permis de construire pour le mois de janvier. Ce permis de construire concernerait uniquement les logements étudiants. Les mentions concernant la Bellevilloise et le montant de la location seraient effacées.

Il est à noter que Ian Brossat, adjoint à l'urbanisme de la ville de Paris a déclaré que l'équilibre économique de la partie logements étudiants n'est pas lié aux revenus procurés par la partie commerciale.

Une salle de concert serait prévue dans la parcelle activité.

Les membres de la commission font état des nuisances sonores existantes principalement imputées aux sorties des clients de la Bellevilloise. Ces nuisances sont perceptibles dans l'ensemble du quartier, rue Boyer, rue de Ménilmontant et également rue Sorbier. La musique diffusée par la Bellevilloise perturbe également la vie des habitants du quartier.

48 rue Ramponeau

En début d'année, les locataires de la Semaest du 48 rue Ramponeau apprenait que leurs locaux étaient vendus à un promoteur pour un projet d'hôtel « low-cost » pour jeunes. Le quartier de Belleville s'est largement mobilisé pour préserver l'activité artisanale et artistique sur ces parcelles. Au mois de juin, le conseil de Paris suspendait la vente de 3mois. En septembre, le projet était abandonné.

Le conseil de Paris du mois de décembre a annulé la vente, a voté un amendement pour prolonger l'opération Vital quartier et annoncé une large concertation pour un « pôle artisanal » en accord avec les « projets innovants et de l'économie circulaire » portés dans l'arc de l'innovation du Grand Paris.

Il reste tout de même des interrogations autour de la situation du sculpteur mais aussi de la métallerie, déstabilisée par cette longue période d'incertitude.

La forme que pourrait prendre la concertation est également un sujet de préoccupation pour le collectif qui souhaite préserver les locaux de la métallerie et le caractère patrimonial de la cours. Les architectes missionnés par la RIVP n'ont, semble-t-il, étudié que la reconstruction totale sur la parcelle en remplacement des 3 ateliers. Le collectif travaille sur le projet de pôle artisanal avec des artisans et des acteurs du quartier.

■ 20^e Théâtre

La mairie de Paris a décidé de lancer un appel à projet fusionnant le centre d'animation des Amandiers et le 20^e théâtre. Cet appel à projet dénommé « fabrique culturelle » a été présenté lors de la plénière du conseil de quartier Amandiers début novembre.

Cette fusion provoque un émoi dans le quartier attaché à ce théâtre à la programmation éclectique. Un comité de soutien s'est constitué et une pétition circule pour le maintien de ce théâtre et de son équipe.

La commission est favorable à ce qu'une concertation soit ouverte sur l'avenir du centre d'animation sans préjuger de la fusion du 20^e Théâtre.



- Engagement de campagne d'Anne Hidalgo : créer des lieux de fabrique pour les artistes
- Répondre à plusieurs demandes
 - Donner aux artistes le droit de travailler et de créer à Paris, en plus de pouvoir y donner des représentations
 - Permettre la démocratisation de l'accès à la culture et son appropriation
 - Susciter un futur public en suscitant la création
 - Encourager la co-construction au plus près des habitants
 - Encourager l'excellence dans le 20^e



- Lieu hybride de 2500 m²
- Le centre d'animation et le théâtre demeurent mais sous une forme réunie plus innovante et fédératrice
- Il restera un théâtre de diffusion à cette adresse. Des spectacles amateurs seront également joués mais de manière minoritaire
- Une attention particulière sera portée au tarif
- Méthodologie retenue : l'appel à projet (nouveau lieu, nouvelle direction)

Tout le monde est encouragé à y participer y compris l'équipe du 20^e théâtre (des propositions salariales seront faites à l'actuelle équipe en place au 20^e théâtre si toutefois l'appel à projet était remporté par un autre porteur de projet)

Appel à idée

Un appel à idées pour animer « les lieux d'exception » a été lancé par la ville de Paris sous la responsabilité de Julien Bargeton. Il est destiné à des « professionnels » qui devaient s'identifier auprès de la ville. Les réponses étaient attendues pour le 10 décembre.

Dans le 20^e, 3 sites sont concernés par cet appel à idées : le pavillon Carré de Baudouin, la Maison de l'air et le pavillon de l'Ermitage.

Des membres de la commission s'inquiètent sur l'appel à idée sur le pavillon Carré de Baudouin qui sollicite l'animation des 1800m² de l'espace en extérieur, correspondant à la totalité du jardin. Ce jardin n'est-il pas protégé dans le plan local d'urbanisme (PLU) ? Un courrier de demande d'information à ce sujet va être transmis à la mairie de Paris.

Salle polyvalente Couronnes

Lors de la plénière du conseil de quartier, il avait été annoncé une ouverture de la salle polyvalente à la rentrée des vacances de Toussaint. A l'heure actuelle, la salle n'est pas ouverte sur le quartier comme convenu en dehors des temps scolaires, réservés à l'école Julien Lacroix.

Le coordinateur du lieu, salarié de la Ligue de l'Enseignement, gestionnaire du lieu hors temps scolaire, avait présenté la planification pour les associations du quartier pour l'utilisation de la salle le soir et le week-end.

Il semblerait que la gestion de ces tranches horaires ait été depuis confiée à l'association Aurore.

Une demande d'information va être transmise à la mairie du 20e.



- La convention entre la DASCO et la Ligue de l'enseignement doit être prochainement signée
- L'accès aux structures de quartier en dehors du temps scolaire va être prochainement ouvert
- La gestion de la salle sera rattachée dès septembre prochaine à l'Espace Jeunes Toas Amrouche. Nous sommes en plein renouvellement de marché public pour les espaces jeunes, nous ne connaissons pas le futur gestionnaire

Place Alphonse Allais

L'équipe de développement local pilote un aménagement de la place Alphonse Allais en collaboration avec la Maison du Bas-Belleville et Jeunesse Feu-Vert. L'étude et la réalisation d'implantation de jeux ludiques et sportifs sont confiées à Parisign, entreprise spécialisée dans ce type d'aménagement, basée à Bagnolet. Des ateliers de consultations des futurs utilisateurs de l'espace se sont tenus fin novembre et début décembre afin de définir l'ensemble des éléments de traçage au sol.

La proposition ainsi établie sera présentée au pôle espace public de la mairie de l'arrondissement en janvier.



Table d'orientation du Belvédère

Une nouvelle table d'orientation va être posée au Belvédère du Parc de Belleville par la Maison de la Plage le lundi 21 décembre. Cette table est la 3^e installée par les artistes avec le soutien du conseil de quartier.

Des boissons chaudes sont prévues pour les participants.

Les 2 anciennes tables devraient, comme prévu initialement, être fixées sur le mur de circonférence du Belvédère.

Vœux du conseil de quartier

Le vœu sur le boulevard de Belleville voté le 19 mai n'a toujours pas eu de relai au conseil d'arrondissement. La question posée au PDL n'a pas à ce jour eu de réponse. Une relance va être faite dans ce sens.

Le vœu du conseil de quartier sur l'activité commerciale et artisanale a été voté à l'unanimité au conseil d'arrondissement du 30 novembre.

■ les vœux du conseil de quartier doivent être votés lors des réunions plénières, comme ce fut le cas sur le vœu sur l'activité commerciale et artisanale.

Le 10^e arrondissement a mis en place une commission extramunicipale en charge de l'attribution des locaux commerciaux gérés par les bailleurs sociaux de la ville. Cette commission pourrait tout à fait correspondre à un des points du vœu sur l'activité commerciale.

Budgets participatifs

*La conseil de quartier a soutenu en 2015 des projets déposés au budget participatif de la ville de Paris (bd de Belleville, Reconquête de la Petite ceinture) ou du 20e arrondissement (TEP Olivier Métra, zone de rencontre rue des Envierges, réhabilitation place Kasucki, agrandissement du square Pixérécourt - **ca n'a pas été retenu**).*

Les projets retenus, pour Paris, la Reconquête de la Petite ceinture et pour l'arrondissement, le jardin potager de la rue des Cascades, la zone de rencontre de la rue des Envierges et le mur d'expression artistique de la rue des Couronnes.

Ces projets avant d'être mis en œuvre devraient faire l'objet d'une concertation avec les porteurs de projet, les habitants. Le conseil de quartier y sera associé.

D'autre part, les projets n'ayant pas été retenus peuvent être, sous une forme nouvelle, être représentés au budget participatif 2016. La commission proposera une séance consacrée à la discussion des projets du quartier.

Boulevard de Belleville

Le boulevard fait l'objet de nombreuses initiatives pour l'animer ou le rénover, le conseil de quartier a initié plusieurs actions, résumées ci-dessous :

- Le projet d'illuminations du boulevard de Belleville mené en collaboration avec l'association des « commerçants solidaires » n'a pu être mené à son terme. Pour diverses raisons la mairie n'a pas validé

le projet. Malgré la déception pour ceux qui se sont démenés pour « illuminer » le boulevard en cette fin d'année, le projet sera à nouveau proposé en 2016.

- Le projet de peindre une partie du boulevard a également été reporté en 2016.
- Après les 4 projets soumis en mars et les plus de 6000 voix obtenus en septembre, le boulevard sera à nouveau l'objet de propositions dans le cadre du budget participatif.
- Enfin, la ville doit établir un diagnostic du boulevard en vue d'aménagement. Le vœu du conseil de quartier voté en mai demande une « concertation large » pour ce réaménagement. Ce vœu devrait être soumis au vote en conseil d'arrondissement.



Le Pôle démocratie locale se tient à votre disposition pour vous conseiller dans l'élaboration d'un projet sur le boulevard de Belleville dans le cadre du budget participatif

Nuisances sonores

La commission s'est saisie depuis quelques mois de la problématique des nuisances sonores générées par les établissements débits de boissons mais également celles provoquées par la circulation routière. L'objectif est d'élaborer un guide à l'intention des habitants et de rédiger une note de synthèse à destination de la mairie du 20^e.

- Le projet de la ville concernant la « Miroiterie », soulève des interrogations au sujet des nuisances sonores (voir § plus haut). Ce contexte lié aux activités de la Bellevilloise devrait être abordé en amont de la concertation sur le projet.
- Lors de son assemblée générale, les Pierrots de la Nuit (association de médiation venue présenter ses actions en octobre devant la commission), plusieurs expérimentations présentées pour lutter contre les nuisances sonores pourraient être reprises dans le 20^e :
 - Une instance de concertation va être mise en place dans le 10^e et 11^e arrondissement
 - Dans le 17^e les Pierrots de la Nuit ont mené une médiation avec un établissement et mis en place un protocole d'accord.

La ville de Paris réfléchit à la création d'une brigade de lutte contre les incivilités qui interviendrait également la nuit.